



## **COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE DE GUADELOUPE**

Séance du 12 octobre 2021

\*\*\*\*\*

DELIBERATION N° 2021/03

\*\*\*\*\*

### ***Élection du président du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe***

Le comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe, réuni le 12 octobre 2021, délibérant valablement,

- **Vu** le code de l'environnement, en particulier ses articles L. 213-13-1 et R. 213-50 à 71 ;
- **Vu** le décret n°2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;
- **Vu** l'arrêté du 14 avril 2017 relatif à la représentation des collectivités territoriales, des diverses catégories d'usagers, des personnes qualifiées et de l'administration de l'Etat aux comités de l'eau et de la biodiversité et à leur siège en application des articles R. 213-50 et R. 213-51 du code de l'environnement ;
- **Vu** l'arrêté préfectoral DEAL/RN/971-2017-10-03-002 du 3 octobre 2017 modifié portant désignation des membres du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe ;
- **Vu** le règlement intérieur du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe approuvé le 9 novembre 2017 ;
- **Considérant** l'interruption du mandat de l'actuelle présidente du Comité de l'eau et de la biodiversité suite aux élections régionales de juin 2020 et la nécessité d'élire un nouveau président.

Après avoir procédé à l'élection du président conformément aux textes en vigueur,

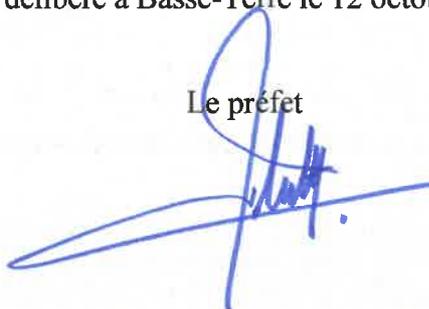
DECIDE

Article 1

Mme Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO est élue présidente du Comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe.

Fait et délibéré à Basse-Terre le 12 octobre 2021,

Le préfet

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by several vertical strokes and a long horizontal line extending to the left.

**Alexandre ROCHATTE**